



Pérignat-ès-Allier

Le village qui sourit

Le Mag

- N° 1 -
Juin 2009

Bulletin
municipal
d'informations

www.perignat-es-allier.fr



LA MARPA A L'HONNEUR

Un moment de vie...



Sommaire

- 2 - Mairie - Etat civil
- 3 - L'édito du maire
- 4 - Avenue de l'Allier - Commission voirie
- 5 - Centre bourg - Terrain d'entraînement
- 6 - Les cimetières
- 7 - Un an de mandat, vu par les jeunes élus
- 8 - Le budget
- 10 - Centre de loisirs - RAM
- 11 - L'école du Pré de l'Eau
- 12 - Club Intercommunal de Gymnastique
- 13 - Basket - Tennis - Football
- 14 - MARPA : les 10 ans & les activités
- 16 - Portrait de notre doyenne centenaire
- 17 - FNACA - Club Arc-en-Ciel
- 18 - Amicale Laïque
- 19 - Astronomie
- 20 - DE SI BEL : Plan d'élimination des déchets
- 21 - Musique - La Lyre et Band'ana 63
- 22 - Exposition - Créateurs - Bibliothèque
- 23 - Histoire - La maison Grenouille
- 24 - L'Agenda de Pérignat

www.perignat-es-allier.fr

Saviez-vous que vous pouvez trouver une mine d'informations sur le site de la commune ? Comme il est régulièrement tenu à jour par notre conseiller/webmaster Alain Veyssière, n'hésitez pas à le consulter !

Mairie

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88

Courriel : mairie.perignat@laposte.net

www.perignat-es-allier.fr

Horaires

Lundi		14 H – 18 H
Mardi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Mercredi	9 H – 12 H	
Jeudi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Vendredi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Samedi	9 H – 12 H	

Vous pouvez effectuer toutes vos opérations postales ainsi que les retraits et dépôts à l'agence postale communale.

Les colis et lettres recommandées qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus.

Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

Etat civil

Bienvenue

Louane GAGNAIRE, née le 2 février
Léna Mathilde VIEIRA, née le 19 février
Samy Max COURTIN, né le 14 mars
Chanel DUCULTY, née le 14 avril
Baptiste SEPCHAT, né le 17 avril
Noéline PORTAL, née le 29 avril

Ils nous ont quittés

Muriel BIRON épouse DODEL, le 1^{er} Février
Yves LE MILLIER, le 5 février
Yvan Paul GUILBANT, le 20 mars
Jeanne Louise BOUSSOT Vve DUFURNET, le 24 mars
Marie-Thérèse LLAMBRICH, le 4 mai



L'édito >>>

Le mois de mai 2009 marquera l'histoire de notre village d'un repère particulier. Notre doyenne, Simone Steck, toujours très élégante, l'œil vif et l'esprit aiguisé, a passé le cap du siècle. Et quel siècle ! Un siècle de tragédies, de bouleversements économiques et surtout un siècle de transformations technologiques comme jamais notre civilisation n'en a connues. Bien sûr, par les livres, la radio ou la télévision, tout un chacun connaît les différentes étapes de cette évolution, mais quel plaisir de se l'entendre raconter par quelqu'un qui l'a vécue au jour le jour. Tous ces petits détails qui personnalisent l'histoire, chacun de nos anciens en détient une parcelle originale, une tranche de vie qui appartient au patrimoine local et dont le récit attire toujours l'attention des plus jeunes.

Or, s'il est important de savoir d'où l'on vient pour choisir où l'on veut aller, il est tout aussi important que les anciens, qui sont la mémoire vivante de notre village, aient une place à part entière parmi les pérignatois. Et si la médecine a fait d'énormes progrès permettant aux hommes de vivre plus longtemps, notre société en a-t-elle fait autant pour laisser à ses aînés la place à laquelle ils peuvent légitimement aspirer ? Le conseil municipal et les membres du CCAS* ont souhaité orienter leur action autour de cette réflexion. Habitat, transport, services, communication, ... de très nombreux domaines méritent d'être abordés sous l'angle du vieillissement des personnes et du lien intergénérationnel à imaginer.

Créer plus de lien entre tous les pérignatois, mieux communiquer, c'est précisément l'objectif que nous nous sommes fixé en vous proposant cette nouvelle version du bulletin municipal. La couleur fait son apparition, c'est une grande première, et son côté plutôt magazine se fixe l'ambition d'offrir une nouvelle dynamique. Enfin, dans un esprit de réalisme et pour coller à l'actualité villageoise, trois parutions sont prévues : début février, début juin et courant octobre.

Actualité oblige, je ne veux pas terminer mon propos sans évoquer les élections européennes. A l'heure où toute l'Europe traverse une crise économique sans précédent, allons-nous saisir l'occasion pour nous poser réellement la question du sens que nous voulons donner à cette construction européenne ? Entre concurrence libre et non faussée et solidarité entre les peuples, la situation actuelle ne nous apporte-t-elle pas une réponse ? Quelle que soit la vôtre et vos choix d'orientation, je vous invite à lire attentivement l'ensemble des propositions de tous les candidats pour venir voter nombreux, en conscience, dimanche 7 juin. D'ici là, je vous invite aussi à découvrir ce nouveau bulletin pour mieux connaître le village et ses habitants.

Je lis, tu lis, on lie, on vit... Bonne lecture à tous !

Le Maire
Jean-Pierre BUCHE

* Centre communal d'action sociale

Directeur de la publication : Jean-Pierre Buche
Rédaction et mise en page : commission communication
Tirage à 700 exemplaires

Imprimerie Decombat à Gerzat
Ce bulletin est imprimé avec des encres végétales
sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Les travaux de l'avenue de l'Allier

Conscients des problèmes de nuisances et surtout de sécurité de l'avenue de l'Allier, le conseil municipal a engagé une démarche dès 2007 pour remédier à ce problème crucial en termes de qualité de vie.

Le projet de départ incluait la réalisation simultanée des travaux de voirie, d'assainissement mais aussi d'adduction d'eau afin de limiter au mieux les perturbations du trafic. Initialement prévus début 2008, les contingences budgétaires du Conseil général nous avaient conduits à reporter ces travaux en 2009, entraînant un décalage fâ-

cheux qui rendait impossible la coordination des trois chantiers. Ces déboires passés, nous avons organisé une réunion publique pour présenter aux Pérignatois les travaux et le déroulement prévu.

Or, si les préparatifs nécessaires à la réalisation des travaux sous maîtrise d'ouvrage communal (assainissement) ont été réalisés dans les délais prévus, il n'en est pas de même pour la partie sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général (voirie) qui accuse (à l'heure où nous écrivons ces lignes) un retard d'un mois.

Nous employons toute notre énergie pour faire enfin respecter cet énième échéancier, en espérant que ce soit le dernier.

La commission sécurité voirie

Composée d'élus et de pérignatois volontaires et intéressés par les problèmes de circulation dans le village, la commission s'est réunie pour donner une suite au diagnostic et entrer dans une phase d'élaboration de projets. Les premières pistes s'orientent vers une incitation à la réduction généralisée de la vitesse, largement responsable de l'insécurité, par une sensibilisation très large de l'ensemble des usagers.

Dans ce cadre, deux étudiantes en Master 2 de STRATAM (Stratégie d'aménagement des villes petites et moyennes et de leur territoire), ont été retenues pour effectuer leur stage de fin d'études et proposer un plan d'action aux membres de la commission. En poste depuis le 4 mai, elles travaillent à la rédaction d'un questionnaire afin de recueillir l'avis du plus grand nombre de pérignatois. Merci de leur réserver le meilleur accueil afin de construire tous ensemble la stratégie la plus adaptée à notre village. La sécurité, c'est l'affaire de tous !



Catherine Gobert et Jie Ruan, étudiantes en Master d'aménagement du territoire s'apprentent à rencontrer les pérignatois.

Des ralentisseurs rue de la Résistance



Parmi les premières pistes concrètes soumises à l'approbation de la commission sécurité voirie, la pose de ralentisseurs sur la rue de la Résistance a été décidée unanimement.

Installés depuis la mi-mai, ils ont pour objectifs de contraindre (en attendant de convaincre par une démarche plus pédagogique) les automobilistes à réduire leur vitesse et ainsi respecter les nombreux usagers, piétons et cyclistes, de cet axe parmi les plus fréquentés du village.

Un nouveau terrain d'entraînement



Imaginée pour soulager le terrain principal très sollicité et offrir un terrain de jeu accessible à tous, cette idée vieille de plus de 10 ans voit enfin le jour.

Grâce à la compréhension des propriétaires (Messieurs Dodel et Paillet), la surface nécessaire à la réalisation d'un terrain annexe a pu être réunie.

Après un épierrage conséquent (et fastidieux !), le semis a été effectué mi avril juste avant une pluie opportune et attendue qui a permis une levée très réussie.

Espérons que les « éléments » continueront d'être avec nous pour rendre cette nouvelle surface sportive opérationnelle dans les meilleurs délais.

Aménagement du centre bourg

Afin de réfléchir le mieux possible à l'aménagement du centre bourg, comprenant une partie de la mairie, la Maison Grenouille et l'ancienne boulangerie, un appel d'offre a été lancé pour recruter un architecte programmiste.

Le cabinet Panthéon a été retenu et, comme sa qualification l'indique, sa mission sera d'aider les élus mais aussi les utilisateurs potentiels à définir le plus précisément

possible un programme de travaux conforme avec nos possibilités et correspondant à l'objectif fixé : créer du lien entre les personnes, pérignatoises ou extérieures, autour d'espaces de vie et d'échanges dans le centre bourg. Une fois ce travail réalisé, un appel d'offre sera réalisé sur ces bases afin de retenir un architecte, monter les dossiers de financements et engager les travaux.

Nouveaux locaux pour les services techniques

Dans le cadre de leur regroupement en Centre d'intervention, les Sapeurs pompiers de Pérignat viennent de rejoindre la caserne de Mezel. De fait, les services municipaux ont ainsi récupéré l'espace laissé libre dans l'ancienne caserne, soit l'équivalent de 100 mètres carrés à ajouter aux 100 précédemment utilisés.



EN BREF - EN BREF

Mur-ès-Allier - La commission animations loisirs de la communauté de communes a proposé d'engager une étude sur la politique enfance/jeunesse de Mur-ès-Allier. Cela devrait permettre de dresser un état des lieux pour chacune des cinq communes concernées avec un focus sur le sport, la culture et le soutien au secteur associatif.

Aide au transport scolaire - Le Conseil général du Puy-de-Dôme rembourse la participation familiale annuelle à partir du 3^e enfant transporté (transport pour se rendre dans un établissement scolaire, de la maternelle à l'université, par fer ou par route). A cet effet, vous pouvez vous procurer un dossier à la mairie ou auprès de la Direction des déplacements du Conseil général.

Fixation de la surtaxe assainissement 2009 - La commune devrait connaître une augmentation importante de la part due au Syndicat du Val d'Auzon via le SIVOM de l'Albaret. En effet, la mise aux normes de la station, l'augmentation de la population et la modification de la répartition entre les communes, demandée par la Cour Régionale des Comptes, conduisent à une contribution bien plus importante du SIVOM. Afin de ne pas impacter une augmentation prévisible, le conseil municipal a choisi de conserver les mêmes montants qu'en 2008, soit une surtaxe d'assainissement communale :

- sur consommation de 0,31 € HT par m³
- sur l'abonnement de 0 € HT



La commune de Pérignat possède deux cimetières : celui du bourg, situé rue de la Résistance, et celui des Combes, route de Saint-Bonnet, dont le projet a vu le jour en 1976. Si l'ancien compte aujourd'hui 165 concessions, force est de constater que certaines paraissent abandonnées. Pour supprimer les concessions devenues dangereuses en fonction de leur vétusté et disposer éventuellement de nouveaux emplacements qui pourraient être ré-attribués, la commune a décidé la mise en oeuvre d'une procédure d'abandon. Pendant plusieurs semaines, Marie-Claude Marc et Françoise Em-

metière, élues, ont travaillé avec le garde champêtre, Alain Lacroix, afin de recenser toutes les concessions dans l'ancien cimetière du bourg et de constater ponctuellement l'état d'abandon de certaines. Une liste ayant été dressée, il est nécessaire dans un premier temps de rechercher les familles des défunts. Un courrier a donc été distribué dans toutes les boîtes aux lettres pour avertir les habitants de cette longue procédure, afin que les personnes éventuellement concernées, ou souhaitant avoir de plus amples renseignements, puissent se manifester en mairie.

Si nécessaire, un premier constat d'abandon sera dressé et la procédure se poursuivra avec l'annonce dans les journaux, l'affichage au cimetière et une mention sur chaque tombe concernée. La procédure prévoit que tous ces actes soient réalisés une seconde fois, trois ans après la fin de l'affichage du premier constat. Par la suite, et après déclaration en préfecture, les concessions pourront être cédées aux familles désirant disposer d'une sépulture dans l'ancien cimetière. En tout état de cause, la loi prévoit qu'il est interdit de reprendre une concession abritant une personne décédée depuis moins de dix ans.



Photos du dessus : le cimetière des Combes
Ci-contre : portail d'entrée du cimetière du bourg

Concessions des cimetières

Lors de sa réunion du 11 avril 2005, le conseil municipal a fixé les tarifs des concessions des cimetières.

* Concession perpétuelle
(pour les deux cimetières) : 100 € /m²

* Concession trentenaire
(pour les deux cimetières) : 40 € /m²

Possibilité de réserver des emplacements de :
2,50 m X 1 m = 2,50 m²
2,50 m X 2 m = 3 m²

Un an de mandat, le point de vue des plus jeunes élus ...

Tous citoyens

Élus en mars 2008, vous avez cette particularité d'être les deux plus jeunes conseillers municipaux de la commune. Pourquoi avoir choisi/accepté d'entrer au conseil municipal ?

Marion Escuit - Pour aimer vivre dans ce village, je voulais en savoir un peu plus sur le travail effectué par l'équipe municipale et m'y investir dans la limite de mes possibilités.

Raphaël Amenta - Impliqué depuis quelques années dans la vie associative culturelle et festive du village, dans la commission extra municipale culture, au sein de la bibliothèque et toujours prêt à donner un coup de main pour diverses manifestations (kermesse de l'école notamment), j'ai naturellement accepté de rejoindre l'équipe, sans hésitation. L'envie de rendre service, de participer à la vie de la collectivité et au dynamisme du village est un élément moteur de ma motivation.

Un ressenti particulier pour ce passage d'habitant à celui de «représentant des pérignatois» ?

ME - De l'appréhension ! Je ne savais pas réellement à quoi m'attendre et j'avais un peu peur de ne pas être à la hauteur.

RA - A mes yeux, ce n'est pas parce qu'on est élu que l'on doit se sentir supérieur à qui que ce soit. On reste des citoyens comme les autres, mais avec les responsabilités que l'on a bien voulu nous accorder et pour lesquelles on s'est engagé. On représente les pérignatois certes et parfois leurs idées et leurs opinions, mais il faut avant tout garder les pieds sur terre afin



Marion Escuit, 28 ans, assistante de vie & Raphaël Amenta, 24 ans, élève ingénieur en informatique

d'étudier toutes les propositions qui émanent des uns et des autres.

Qu'avez vous découvert pendant cette première année de mandat ? Des moments de surprise peut-être ?

ME - J'ai surtout pu me rendre compte que cela représentait beaucoup de temps et de travail pour le maire, les adjoints et tous ceux qui travaillent avec eux. Faire fonctionner une mairie n'a rien de simple et j'ai encore à travailler pour assimiler et comprendre tout ce qui est abordé dans ses moindres détails. Mais tout cela est vraiment très intéressant et j'en apprend de plus en plus au fur et à mesure.

RA - La principale découverte est sans doute le fonctionnement d'une collectivité au niveau communal, même si j'en connaissais déjà un peu. J'ai aussi découvert avec beaucoup d'intérêt le fonctionnement des syndicats auxquels la commune est adhérente et pour lesquels certains d'entre nous sommes représentants. De même pour ce qui est du «Grand Clermont» :

les réunions d'information et les groupes de réflexion m'ont permis d'approcher le fonctionnement de cette entité.

Au sein du conseil, dans quel(s) domaine(s) vous impliquez vous plus particulièrement ?

ME - Tout ce qui concerne le domaine social m'intéresse plus particulièrement. Pour le moment, c'est dans le CCAS que je me suis la plus investie. J'espère m'impliquer davantage dans la vie de la commune, avec un peu d'aide, de temps et un peu plus d'expérience.

RA - J'ai naturellement choisi de m'impliquer au sein de la commission «créer du lien» qui regroupe les domaines liés à la culture, aux associations, aux loisirs et au sport. Les commissions communication et travaux/urbanisme/voirie m'intéressaient également. Étant le plus jeune de l'équipe, j'ai l'honneur d'être le porte drapeau.

Deux ou trois mots pour caractériser ce que représente Pérignat pour vous ?

ME - Pérignat est la commune où j'aime vivre. J'ai envie de la voir s'embellir tout en conservant son image de joli village accueillant. En tout cas, c'est ce qu'il représente pour moi.

RA - Pérignat est le lieu où j'ai toujours vécu. J'y ai grandi, parcouru toutes les rues à pied et à vélo, je suis passé dans chacune des classes de l'école. Finalement, Pérignat c'est comme pour beaucoup de personnes qui ont grandi et toujours vécu ici, c'est notre village, notre «chez nous».

C'est le printemps !

Avec le printemps, les beaux jours reviennent et les activités extérieures repartent de plus belle. Pour certains, la fin de semaine est synonyme de repos, pour d'autres d'entretien et de bricolage. Afin de ménager une cohabitation la plus harmonieuse possible, nous nous permettons de vous rappeler quelques règles élémentaires du bien vivre ensemble :

- Evitez l'usage des outils et engins bruyants tôt le matin et aux heures des repas
- Evitez le dimanche pour les chantiers trop bruyants
- Veillez à ne pas enfumer vos voisins avec votre barbecue ou avec vos petits feux de broussailles (les gros sont interdits)
- Pensez à ne pas laisser votre chien seul trop longtemps lorsqu'il est sujet aux aboiements quelque peu intempestifs.
- Surveillez les niveaux sonores de vos discussions en extérieur et n'oubliez pas de prévenir vos voisins en cas de fête nocturne exceptionnelle.

Une règle générale pour finir : respect, tolérance mutuelle et dialogue sont très souvent les moyens les plus efficaces pour vivre en bonne intelligence et dans un climat apaisé.



Une situation financière maîtrisée sans hausse de la fiscalité locale

En 2008, comme le précise l'adjointe aux finances, Colette Henrion, l'exécution budgétaire a été conforme aux prévisions. Les analyses transmises par la perception de Billom, laissent apparaître une situation communale saine.

En 2009, et ce malgré un effort affiché de maîtrise des charges, les augmentations mécaniques inévitables de postes de dépenses aboutissent à une baisse de l'excédent de fonctionnement. Dans cette conjoncture de crise, la municipalité n'a pas souhaité augmenter la pression fiscale communale, d'autant plus que d'autres augmentations sont à prévoir (le prix de l'eau, pour des raisons techniques et administratives, devrait augmenter de 13 %).

Ceci étant, le conseil maintient son effort d'amélioration du cadre de vie : restauration de la salle polyvalente, aménagement du centre de loisirs, création d'un terrain annexe d'entraînement et de jeu. En partenariat avec le Conseil général, l'Etat et l'Agence de l'eau, des travaux importants de voirie et d'assainissement, pour un montant global de 419 868 € (dont 92 778 € à la charge de la commune) seront réalisés avenue de l'Allier afin d'améliorer notamment la sécurité et la quiétude des habitants.

Budget Annexe Assainissement

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

---> Fonctionnement

L'excédent net est de 14 601,42 €

L'excédent avec l'excédent antérieur reporté est de 30 601,42 €

---> Investissement

L'excédent net est de 36 947,02 €.

Le déficit avec le déficit antérieur reporté est de 22 583,64 €

COMPTE DE GESTION 2008

Le compte de gestion est rigoureusement identique au compte administratif.

TARIFS ASSAINISSEMENT 2009

- Participation pour raccordement à l'égout au 1^{er} janvier 2009 (Indexé chaque année en fonction du coût de la construction - Délibération du Conseil Municipal à l'unanimité du 12 septembre 2005) :

- Habitation déjà équipée d'une fosse septique : 191,34 €

- Habitation nouvelle : 956,71 €

BUDGET PRIMITIF 2009

Le budget prévisionnel de fonctionnement s'équilibre à 38 554,85 €.

Le budget prévisionnel d'investissement s'équilibre à 156 514,08 €

Budget Annexe Lotissement les Pentès de la garde

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

L'excédent avec l'excédent antérieur reporté est de 221 445,20 €

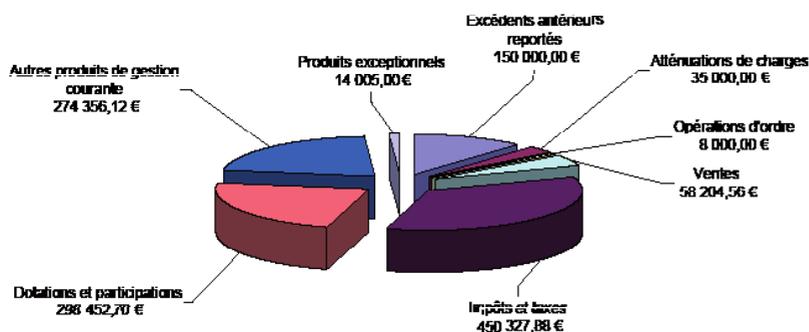
COMPTE DE GESTION 2008

Le compte de gestion est rigoureusement identique au compte administratif.

BUDGET PRIMITIF 2009

Le budget prévisionnel de fonctionnement s'équilibre à 1 238 802,02 €

Budget primitif - FONCTIONNEMENT Recettes



Le BUDGET

Budget Principal

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

→ Fonctionnement

L'excédent net est de 1 017 049.99 €

→ Investissement

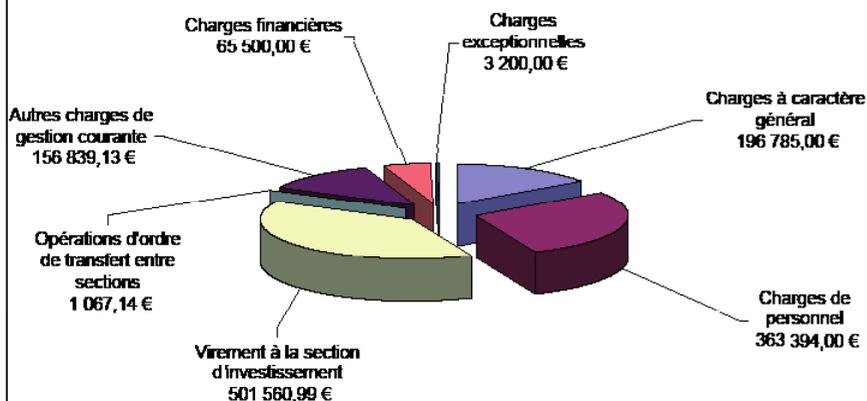
Le déficit net est de 517 290.78 €

Le déficit avec le déficit antérieur reporté est de 824 912.49 €

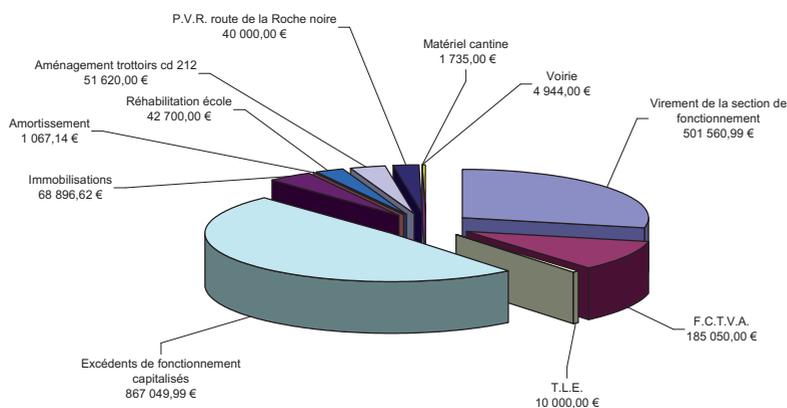
COMPTE DE GESTION 2008

Le compte de gestion est rigoureusement identique au compte administratif.

Budget primitif - FONCTIONNEMENT Dépenses



Budget primitif - INVESTISSEMENT Recettes



BUDGET PRIMITIF 2009

→ Le budget prévisionnel de fonctionnement s'équilibre à 1 288 346.26 €

→ Le budget prévisionnel d'investissement s'équilibre à 1 774 623.50 €

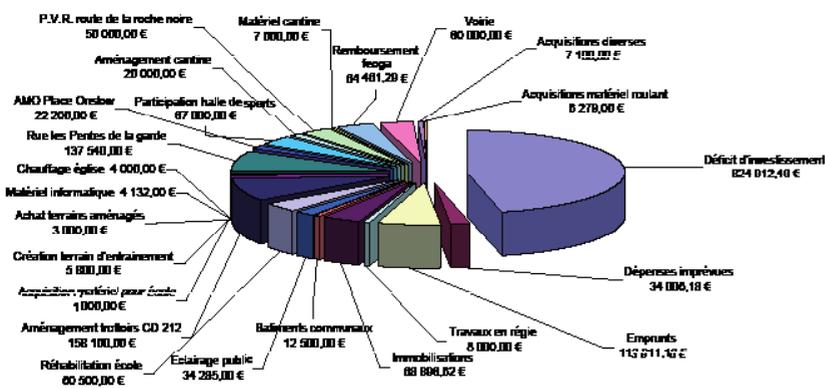
VOTE DES TROIS TAXES

Colette Henrion propose de ne pas augmenter les taux et de les maintenir au même niveau.

- Taxe foncière (bâti) : 17,86 %
- Taxe foncière (non bâti) : 117,54 %
- Taxe d'habitation : 13,83 %

(Tous ces budgets ont été validés à l'unanimité)

Budget primitif - INVESTISSEMENT Dépenses



RAPPEL - Chaque conseil municipal fait l'objet d'un compte rendu. Vous pouvez tous les consulter à la mairie ou sur le site internet.

Le Centre de Loisirs



« Alors... C'est l'histoire de Boubou, le petit pygmée. Il habite en Afrique et veut partir à la chasse pour devenir un grand guerrier ». A l'issue de l'atelier lecture qui s'est déroulé sur la première semaine des vacances d'avril, les enfants âgés de 5 à 7 ans se sont inspirés d'un livre pour plonger dans leur imaginaire et inventer une histoire qu'ils pourraient mettre en scène. Dans la salle polyvalente de Pérignat-ès-Allier, ils écoutaient les dernières remarques de Maria, leur animatrice, pendant qu'elle terminait leur maquillage. Pour nos apprentis comédiens, c'était l'heure de la dernière répétition devant les décors créés pour l'occasion et d'un léger moment de stress à l'arrivée de tous les copains du Centre de loisirs inter-associatif.

Mais le spectacle s'est parfaitement déroulé et les applaudissements ont bien évidemment fusé !

Un nouveau partenariat avec Mezel

La commune de Mezel a ouvert son accueil de loisirs et en a confié la gestion au Centre de loisirs inter-associatif (CLI). Ainsi, depuis les vacances d'avril, il existe un accueil à Mezel (école maternelle) et un autre à Pérignat (Centre de loisirs).

Le Relais Assistantes Maternelles de Mur-ès-Allier

CAISSE-CAISSE, le spectacle...

Les Relais Assistantes Maternelles de Mur-ès-Allier et de la Vallée du Jauron ont proposé à Mezel un spectacle en partenariat avec le Conseil général. Dans le cadre du festival "Les brindilles", il s'agissait du spectacle Caisse-Caisse de la compagnie "Goutez-y donc" (Essonne).

La caisse, symbole universel de nos brics, de nos brocs, on l'empile, on s'y cache, on la range, on la bouge. Il y en a de toutes les couleurs, des grandes, des petites... C'est le jeu agrémenté par les sonorités de la guitare et de l'accordéon pour un voyage « A fond la caisse » dans l'imaginaire quotidien de l'enfant.



Le relais assistantes maternelles de Mur-ès-Allier a changé de locaux le 20 avril.

Voici ses nouvelles coordonnées :

3, Rue Porte du Vent 63111 Dallet

04 73 68 88 61

ram@muresallier.com

Les bonnes idées de l'été !

>>> **Séjour à BRETIGNOLLES (Vendée)**

Du 18 au 26 juillet pour les 6 à 15 ans (25 places disponibles, sous tentes), activités de bord de mer et scientifiques. Tarif : aux environs de 270€.

>>> **En centre aéré**

Art plastique :

- aménagement et décoration à partir de matériaux de récupération

Culture (avec des intervenants spécialisés) :

- découverte de la Capoeira (art martial afro-brésilien)

- musique africaine, cubaine et indienne initiation et pratique

- festival hip-hop de Clermont

- découverte de la culture Irlandaise (danse irlandaise et sport gaélique)

Projet lecture, conte, théâtre intergénérationnel

Soirée camping et astronomie

>>> Et bien sûr, d'autres activités, des baignades, des grands jeux et surtout des vacances pour répondre aux envies de chacun !

Accueil d'été du 3 juillet au 2 septembre

Pour les 3 à 17 ans (activités spécifiques)

Ouverture de 7h15 à 19h

Trois lieux d'accueil indifférencié : Pérignat, Mezel, Saint-Bonnet. Les enfants seront répartis sur chaque site en fonction de leur groupe d'âge, avec un accueil méridien sur les lieux de vie de chaque groupe.

Renseignements au 04.73.69.56.30

Les animations du RAM sur Pérignat-ès-Allier

Ateliers d'éveil

Salle polyvalente de Pérignat-ès-Allier

Le mardi 9 juin 2009

Deux horaires : 9h - 10h10 & 10h15 - 11h20.

Sur inscription au 04 73 68 88 61

Permanences, ludothèque et bibliothèque

Mairie de Pérignat-ès-Allier

Vendredi 19 juin de 15h à 18h

Sur rendez-vous de 18h à 19h

Goûter à l'école maternelle de St-Bonnet

Le mardi 23 juin à 10h, juste avant la récréation. Et avec de gros gâteaux !

Pour plus de renseignements sur les animations mises en place sur toutes les communes de Mur-ès-Allier, prendre contact avec Geneviève Rougier, animatrice du relais assistantes maternelles de Mur-ès-Allier.
Tél. 04 73 68 88 61



Une belle preuve de la chaîne de solidarité !

Les Restos du cœur

La collecte menée cette année encore par les enfants de l'école durant la semaine du 11 au 15 février a permis de récolter de nombreux produits alimentaires ou d'hygiène pour les Restos du cœur. Mieux travailler ensemble, c'est aussi savoir penser aux autres.

Le président départemental des Restos nous a écrit : « Aussi, nous tenons à vous remercier chaleureusement ainsi que tous les enfants de l'école du Pré de l'Eau pour leur enthousiasme à participer à cette merveilleuse action, sans oublier les parents et habitants de la commune de Pérignat-ès-Allier pour leur grande générosité ».

A l'année prochaine donc.

La Kermesse

Les enfants des écoles sont heureux de vous inviter à leur kermesse du vendredi 12 juin 2009 à 18h30 à l'école du Pré de l'Eau. Les parents d'élèves et les enseignants tiendront de nombreux stands pour vous détendre et vous faire gagner des lots. Une buvette sera également prévue avec la mise en vente de plusieurs gâteaux. Les bénéfices de cette journée permettront aux élèves de faire de nombreuses activités. Qu'il s'agisse de se détendre ou d'apporter son aide, tout le monde sera bienvenu !

La cérémonie de Lachat

Les écoles n'ayant plus classe le samedi matin, c'est de façon plus volontaire encore que les enfants et les enseignants participeront de nouveau cette année à la cérémonie de Lachat. Afin de préparer cette commémoration marquant l'histoire de notre village, Mr le maire est intervenu auprès des élèves de CM2 pour « raconter » l'histoire du bois de Lachat, lors d'un cours d'histoire sur la seconde guerre mondiale. Sous la férule de Mme Lanouzière, les élèves de toutes les classes ont appris une chanson qu'ils interpréteront lors de la cérémonie. Les enfants, sous la

responsabilité de leurs parents, sont attendus samedi 13 juin à 10h45 devant la mairie, sous la halle couverte.

Les écoles qui chantent

Cette année, c'est au tour de l'école de Pérignat-ès-Allier, avec sa nouvelle salle de sports, d'accueillir les écoles qui chantent, le mardi 30 juin durant la matinée. Les écoles de Pérignat-ès-Allier, Orcet, Le Cendre (L.Aragon) et Cournon (A.Sylvestre) participeront à cette rencontre. Les chorales interpréteront chacune des chansons de leur répertoire et finiront par s'associer pour chanter ensemble. Les gradins de la salle de sport seront ouverts au public et aux oreilles.

Les déchets, on s'en occupe !

S'il y a une chose dont on ne manque pas, c'est de déchets. Ecrasés par leur poids, leur volume et leur coût, les habitants doivent maintenant (ré)agir.

Le Valtom, qui gère les ordures a proposé son aide pour l'éducation des jeunes à la réduction des déchets. Les élèves de cycle III (CE2, CMI, CM2) ont ainsi travaillé avec leurs enseignants et des animateurs de l'association Carbala sur la thématique des déchets. Renaud, animateur de l'association est venu à l'école afin d'apporter son aide et son savoir sur une dizaine de demi-journées. Ce travail a été mené en coopération avec le centre de loisirs et les services techniques municipaux.

Dans un premier temps, les enfants se sont basés sur des jeux afin de comprendre la vie des objets, de la matière première à la poubelle. Ils ont ensuite proposé des idées afin de réduire nos déchets : recyclage, consommation moins génératrice de déchets, tri... Les trois classes ont également visité le centre d'enfouissement technique de Puy Long.

Les enseignants ont décidé de travailler sur la valorisation des déchets organiques et les élèves ont mené des expériences pour savoir comment favoriser le compostage des déchets verts ou secs.

Deux composteurs ont ainsi été mis en place à l'école.

Les enfants peuvent donc régulièrement amener des déchets organiques pour remplir les composteurs. La cantine du centre de loisirs et les ateliers municipaux fournissent aussi de la matière première pour le compostage.



Au premier plan, le haut d'une montagne de 80 m de déchets (Puy Long).
Au second plan, des montagnes naturelles.

• Le 1^{er} mars, les équipes championnes de Circuit Préparatoire ont également remporté le Challenge du Petit Dauphin organisé par le club de Saint-Rémy sur Durole.

• Le club a organisé le 24 avril un repas Tartiflette, les bénéfiques de cette soirée vont permettre au club d'acheter un tapis de chute pour la poutre.

• La configuration de la salle omnisports et l'espace détenté ont rendu possible l'organisation de stages gym lors des vacances scolaires.

La section Gymnastique Artistique, mais aussi les sections trampolines, gym adultes et Petits Acrobates présenteront un spectacle de fin d'année mardi 30 juin à partir de 20h, à la salle omnisports de Pérignat (entrée gratuite). N'hésitez pas à venir nombreux !

INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE 2009/2010

MERCREDI 9 et SAMEDI 12 SEPTEMBRE de 14h à 17h
SALLE OMNISPORTS DE PERIGNAT

Pour sa première année de fonctionnement, le CIG a été en mesure de présenter 8 équipes en compétitions UFOLEP



Equipe Niveau 6



Equipes Niveau 7 et Niveau 8



Equipe circuit préparatoire



Equipe circuit préparatoire



Equipe Niveau 5



Equipe Evolution

NIVEAU	Equipe	Entraîneur	Résultats Départementaux	Résultats Régionaux
Régional	Circuits Préparatoires nées en 2001 et 2002. Les plus jeunes filles du club en compétition. Madeuf Andréa, Maradan Léa, Moret Lucie, Sibaud Célia, Walilko Léa et Valluche Marion.	Thomas Audrey	Equipe Championne du Puy-de-Dôme /16 équipes. Marion 1 ^o et Lucie 3 ^o /97	Equipe Vice championne d'Auvergne /11 équipes. Marion 2 ^o , Lucie 8 ^o , Célia 11 ^o et Léa W 18 ^o /68
	Circuits Préparatoires nées entre 1998 et 2002. Vallée Coralie, De Aguiar Lucie, Laval Amandine, Reynaud Justine, Morais Darlène.	Coste Andréa	Equipe Championne du Puy-de-Dôme /18 équipes. Amandine 1 ^o , Coralie 2 ^o et Lucie 3 ^o /105	Equipe Championne d'Auvergne /9 équipes. Amandine 1 ^o , Coralie 2 ^o , Lucie 4 ^o , Darlène 7 ^o /52
	Evolution nées entre 1998 et 2002. Marine Catignol, Marine Chambrias, Mélanie Savignat, Clarisse Martin, Ludivine Rolland, Coline Tronel et Eva Delamarche	Rados Mégy	4 ^o /12 équipes Ludivine 6 ^o /67	5 ^o /9 équipes Ludivine 4 ^o et Coline 7 ^o /55
Inter-régional	Niveau 8 nées entre 1994 et 1999 : Sophie et Laura Serre, Morgane Meunier, Manon Roche, Manon Lacroix et Cheyenne Mioche.	Roche Audrey et Gallois Grégory	2 ^o /3 équipes Laura 4 ^o et Morgane 7 ^o /16	2 ^o /3 équipes Equipe qualifiée pour la finale Interrégionale à Perpignan les 16 et 17 mai. Morgane 2 ^o et Laura 4 ^o /14
	Niveau 7 nées entre 1998 et 2001: Ludivine Pouponey, Lory Arantes, Camille Ramade, Audrey Parent, Ines Fabre, Fanny Montarnal et Ilona Malherbe	Thomas Audrey	5 ^o /10 équipes Lory 15 ^o , Camille 16 ^o et Ludivine 21 ^o /65	4 ^o /12 équipes Equipe qualifiée pour la finale Interrégionale à Perpignan les 16 et 17 mai Audrey 14 ^o et Lory 22 ^o /66
	Niveau 7 nées entre 1998 et 2001: Karen Pignot, Adeline Blazy, Noémie Rolland, Fanny Liondore, Noémie Maillou, Pauline Passelaigue et Juliette Forano	Thomas Audrey	8 ^o /10 équipes Adeline et Karen 37 ^o /65	11 ^o /12 équipes Noémie M 23 ^o et Fanny 33 ^o /66
National	Niveau 6 nées entre 1994 et 1999 : Elisa Voisin, Chloé Dumas, Fanny Echalié, Clarisse Enreille, Sarah Djelloul et Juliette Doiteau.	Thomas Audrey	4 ^o /10 équipes. Elisa 4 ^o et Clarisse 6 ^o	3 ^o /8 équipes Equipe qualifiée pour la demi-finale du Championnat de France à Aurillac les 2 et 3 mai. Clarisse 4 ^o , Elisa 7 ^o , Juliette 19 ^o , Chloé 22 ^o /46
	Niveau 5 Toutes catégories : Andréa Coste, Audrey Roche, Camille Métairie, Mégy Rados et 2 individuelles de Maringues.	Thomas Audrey	2 ^o /7 équipes Andréa 10 ^o et Mégy 12 ^o	5 ^o /12 équipes Equipe qualifiée pour la demi-finale des Championnats de France à Aurillac les 2 et 3 mai. Andréa 5 ^o /70

Basket

Avant la dernière ligne droite

L'ALP Basket s'habitue de mieux en mieux à sa nouvelle arène de jeu. Après les premiers tâtonnements, les marques sont prises et le premier bilan provisoire s'avère positif.

Baby- Fanny, Tiffany et Mégane fournissent par leur travail ludique les bases du futur basketteur, les progrès sont déjà visibles. L'école de mini basket, sous la houlette de Lydie assistée de Margaux, Marianne et Maxime, permet de voir l'évolution de nos mini-poussins, poussins, poussines, les fondamentaux commencent à être assimilés. Nos jeunes deviennent gourmands de basket et de réels progrès apparaissent.

BF- Tout comme leur coach Jessica, nous étions inquiets pour leur premier parcours en Région II, elles nous ont montré qu'elles avaient leur place, quatrième actuellement, et qu'il faudrait compter sur elles la saison prochaine. Belle progression de toutes.

BM- Eux aussi ont assuré un beau parcours en interdépartemental avec une brillante 2^{ème} place à quelques encablures de l'arrivée. David a dû bien faire travailler son groupe.

MF- Beaucoup les envient, 1^{ère} ex aequo en régional II malgré un match avec des regrets. Groupe très homogène qui a fait un réel travail de fond sous la houlette de Jessica et Lionel, elles seront également présentes au trophée national de la «Mie Câline» à Saint-Jean de Monts.

MM- En inter département, ils occupent une belle 3^{ème} place actuellement, il ne reste que deux marches pour le bonheur. Ils ont fait de bonnes et moins bonnes choses mais auront réussi un honorable parcours si ils restent là.

CM- Un effectif réduit qui les a empêché de cibler plus haut et pourtant ils en ont les capacités. Avec un banc plus constant ils nous auraient offert une autre place que 3^{ème} aujourd'hui, nous en sommes persuadés. Bravo pour cette saison et merci à Florian et Fred pour les avoir managés.

SF- Accédant à la région II après tant d'exploits, leur but pour cette saison était surtout le maintien, elles ont réussi leur challenge, 7^{ème} actuellement, elles peuvent finir tranquille. Bonne saison du groupe de Lydie, malgré les pépins de certaines.

SM2- Le groupe s'est bien défendu durant l'année et a gardé malgré tout sa place, 7^{ème} en honneur départemental. Les anciens cherchant surtout le basket loisir et ce dans la bonne humeur. Mission accomplie.

SMI- Actuellement 8^{ème} sur 12, ils ont assuré le principal, se maintenir en régional 3. Bonne saison malgré tout, car handicapés trop souvent par l'absence du coach qui jouait à la même heure mais Greg a su tout de même les faire progresser, nous l'avons notamment vu face à Pont de Dore.

Tennis club de Pérignat/Allier

Beau début de saison pour les équipes de Pérignat

Championnat régional des +35 ans masculins - Après avoir assuré la montée en division supérieure (5 victoires pour 5 matchs disputés), l'équipe a battu l'équipe de Bessay en demi-finale du championnat d'Auvergne. En finale, elle s'est inclinée avec les honneurs face à une très forte équipe de Thiers.

Coupe du Puy-de-Dôme des +45 ans masculins - L'équipe n'a connu qu'une seule défaite et, terminant à la deuxième place de sa poule, elle se maintient facilement en 2^{ème} division.

Trois équipes sont engagées en championnat interclubs de printemps :

- l'équipe féminine en 1^{ère} série départementale
 - l'équipe masculine 1 en 3^{ème} division régionale
 - l'équipe masculine 2 en 2^{ème} série départementale
- 7 joueuses et 16 joueurs participeront aux différents matchs.

Souhaitons-leur un bon parcours et beaucoup de plaisir tennistique !



Côté SPORT



L'école de mini basket



Les minimes filles

Football

Bonne saison pour l'A S P

Le renfort des jeunes formés à l'école de foot de Mur-ès-Allier a permis d'augmenter notre effectif mais cela n'a pas toujours été suffisant, surtout en fin de saison vu le nombre important de blessés. L'équipe I va finir deuxième de sa poule ce qui lui laisse toutes les chances pour accéder en première division. La réserve peut espérer finir troisième et attend la décision pour savoir si elle pourra monter en division supérieure.

Ces deux montées seront possibles grâce à la formation de deux arbitres ; nous ne serons plus en infraction et cela va aussi nous permettre d'avoir des mutations en équipe I. Nous remercions ces deux joueurs qui ont du choisir entre le jeu et l'arbitrage. Nous organisons le Challenge René Vallet le Dimanche 07 Juin de 9h à 18h. Nous remercions la mairie et les commerçants qui participent à la récompense des 14 équipes de ce tournoi. Pour la saison prochaine nous recherchons des bénévoles pour encadrer les équipes.

Pour tout renseignement,
Arlette Da Silva au 04 73 69 57 90

Pour les 10 ans Les résidents

« Nous n'avons qu'un devoir, c'est celui d'être heureux » nous précise DIDEROT.

Faisons en sorte qu'ensemble nous y parvenions.

Avec tous les témoignages qui suivent, j'ai le sentiment que nous sommes sur la bonne voie.

Je remercie les personnels, les familles, les élus, et tous les intervenants (infirmiers, aides à domicile, pharmacienne, professeur de gymnastique, musiciens, bénévoles... et tous les autres prestataires qui nous permettent d'aller ensemble vers cet objectif. (Bertrand Redureau, directeur de la MARPA *)

Février 1999 - Février 2009

10 ans déjà, l'âge de raison en somme et que de chemin parcouru ! Cet établissement je l'ai vu construire petit à petit sans penser qu'un jour j'y serai pensionnaire. J'ai donc des souvenirs nombreux sur le développement et l'évolution de ce lieu de repos si utile et si apprécié. J'ai connu les débuts d'un établissement d'accueil encore dépouillé de tout artifice (pas de décors, pas de fleurs, pas de rideaux, pas de bibliothèque, pas de véranda...) en somme tout nu comme l'enfant qui vient de naître et ressemblant un peu à une coquille vide, mais il était bon qu'il ouvre sans tarder pour satisfaire l'attente qui se manifestait de façon tangible. Très vite d'ailleurs cette structure a su devenir le havre de paix qu'il est aujourd'hui et qui continue d'évoluer d'année en année.

Ici l'on se sent à la fois protégé, écouté, pris en charge, en gardant malgré tout une liberté d'action et de vie appréciée à sa juste valeur. Les résidents jouissent d'une autonomie compatible avec l'état de santé de chacun, ses goûts, ses possibilités physiques et morales et des liens d'amitié s'établissent entre eux selon les affinités réciproques. Malgré les ans et les épreuves de la vie on se sent encore utile, respecté, considéré et l'on met un point d'honneur à mériter les égards qui sont dus aux aînés. Chacun fait un effort pour paraître au mieux de sa forme avec parfois un brin de coquetterie qui participe du respect que l'on a de soi-même et de son entourage et la volonté de repousser autant que possible les atteintes de l'âge.

Aujourd'hui le fonctionnement atteint un rythme très satisfaisant et en conformité avec

la vie moderne puisque grâce à des animations multiples adaptées aux conditions du grand âge nous bénéficions aussi de séances de gymnastique et même (quel progrès !) des initiations à l'informatique sous la houlette éclairée de Virginie, notre animatrice si patiente et si dévouée. Chaque participant s'emploie avec bonne volonté à déchiffrer les malices et les capacités de cet instrument qui nous paraît magique par ses possibilités infinies.

Une discipline souple mais nécessaire règne avec la Direction et le personnel de l'établissement et tout se passe en somme comme dans une grande famille («un pour tous et tous pour un»). En ce jour anniversaire je dirai simplement : «Longue vie à la MARPA et merci à tous ceux qui l'ont enfanté et continuent de l'accompagner».

Ginette Berthon

C'est après un séjour en vacances en 1999, que j'ai décidé de revenir à la MARPA pour me rapprocher de mon petit-fils. Les employées sont gentilles, patientes et attentives. Elles répondent bien à mes attentes quand j'ai un petit problème ou un souci particulier. Je suis bien à la MARPA.

Simone Steck

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont permis la réalisation d'une telle structure pour accueillir des personnes âgées valides. Merci à tous, au quotidien, pour le professionnalisme de tous : le personnel de la MARPA qui a su créer une ambiance chaleureuse, conviviale et familiale.

Marguerite Auroy

J'ai en mémoire le souvenir du champ de tour-

nesols en place de la MARPA. Je promenais mon petit fils dans son landau sur la route, tous les jours, il y a de cela 14 ans.

Le 1^{er} avril 2006 : mon arrivée ici, la présentation en salle à manger, tous les regards sur vous qui vous coupent le souffle et vous laissent interdite sur le seuil. Puis on fait sa place au cours du temps. Et cette année je me suis surprise à dire spontanément devant les belles décorations de Virginie : «Comme c'est joli chez nous !». Donc l'intégration est complète et mon rêve : m'endormir dans mon lit et passer derrière le miroir ici à la MARPA...

Georgette Daniel

En ce jour, 28 Février 2009, dixième anniversaire de la MARPA, notre souvenir remonte au début des travaux et nous sommes passés devant la MARPA au cours de sa construction.

Après avoir visité avec Mr Redureau les appartements de Mmes Steck et Hosteins, nous occupons depuis 2 ans, mon épouse et moi, un logement bien agréable. Nous nous sommes bien intégrés à la vie communautaire.

C'est avec plaisir que nous participons aux activités de Virginie, l'animatrice. Nous admirons son savoir et sa placidité. Ange, Bernadette, Brigitte, Emilie, Marilène, Virginie, font preuve de beaucoup de dévouement, toujours prêtes à rendre service en toutes circonstances avec bonne humeur et nous leurs en sommes reconnaissants. (...) Merci à tous pour cet anniversaire et surtout à Mr Redureau, à la Direction de la MARPA qui résout tous les problèmes avec discernement. Et la VIE continue.....

Régis Massé

Préparation de confitures de pissenlits



Après avoir ramassé ces magnifiques fleurs envahissant notre belle pelouse, les résidents ont préparé des confitures délicieuses... Travail de patience mais résultat hyper satisfaisant, les résidentes étaient très fières de leur réalisation en emmenant précieusement ce fameux nectar dans leur appartement pour le faire déguster à leur famille.

de la MARPA témoignent...

* MARPA : Maison d'accueil rurale pour personnes âgées

Je suis entrée en février 2007 en résidence provisoire. Début 2008, dans mon petit studio à la MARPA, au début j'étais un peu perdue mais petit à petit, je me suis liée d'amitié avec les résidents. Nous sommes une petite communauté très sympathique, conviviale on se sent chez soi. Le personnel est serviable, très amical, l'animatrice Virginie très compétente, le Directeur, Monsieur Redureau, toujours à notre écoute. Vraiment nous sommes très heureux à la MARPA.

Renée Fanic

. 15 décembre 2007 - Accompagné de mes enfants, je fais ma rentrée à la MARPA, établissement que j'avais visité quelques semaines plus tôt et que j'avais apprécié, surtout la cuisine brillante de tous feux où je me suis dit, « il doit se mijoter de bons petits plats ».

. 28 février 2009 - Je suis toujours à la MARPA, je suis bien. La MARPA est un havre de paix, de sécurité de gentillesse. Nous en avons tant besoin, nous les personnes âgées après une vie de labeur et de chagrins. Mais voilà Monsieur Redureau est là pour nous aider, nous écouter toujours avec gentillesse et sourire. Nous avons pour nous servir et nous aider parfois, un personnel de jeunes femmes toujours aimables et gracieuses malgré quelquefois les « rouspétances » des résidents.

Que dire encore de la MARPA ! Nous avons de belles chambres claires et spacieuses où nous sentons comme chez nous et peut être mieux et en hiver nous sommes bien chauffés. La salle à manger toujours nette et propre, bien éclairée par de larges fenêtres ou nous apercevons la campagne parfois verte, parfois blanche. Nous avons beaucoup de distractions, des jeux de belote, des lotos, mais surtout l'informatique dirigée par Virginie notre professeur qui a beaucoup de patience. Elle nous a fait voyager en rêve au Maroc, en Espagne, et pourquoi pas la Nouvelle Calédonie. Et moi je rêve aussi de ces merveilleux voyages en Caravelle.

LA CARAVELLE MARPA

Capitaine - Mr Redureau

Equipages - Nos hôtes

Passagers - Les résidents

ALORS CARAVELLE VOGUE ENCORE LONGTEMPS

TU FAIS DES HEUREUX

Marie-Louise Raynal

Pour nous rapprocher d'une fille, mariée et habitant Cournon, j'arrive en 2002 de la région parisienne, avec mon mari, qui décède en 2004. Ne connaissant personne en Auvergne, vide immense, malgré l'entourage du personnel. Une animatrice, gaie, pleine de talents, mais malheu-

reusement pas ici à plein temps, m'aide à passer ce cap douloureux.

Andrée Dulois

Sans oublier **Madame Lartigue** (fille de Mr Le Millier) qui témoigne pour son papa qui nous a quitté.

«En cette année 2004 est-ce le hasard ou la chance qui ont dirigé les pas de mes enfants en direction de la MARPA qui leur était alors complètement inconnue ? Je pense que oui, c'était la chance !!! A ce moment là mon épouse était déjà malade et j'ai passé les derniers mois de sa vie avec elle ici à la MARPA. Elle avait confié la lourde tâche à nos enfants de s'occuper de moi. Je ne cessais de sombrer mais après une courte période d'adaptation j'ai appris à vivre sans elle, et cela grâce au contact de l'équipe. J'ai recommencé à plaisanter, à tutoyer les filles, j'ai appris à les aimer et elles me l'ont bien rendu. J'aimais à dire la maison en parlant de la MARPA. Mes filles me savaient entouré et en sécurité, cela les rassurait. Je sais qu'elles auraient aimé me garder avec elles, mais à la MARPA j'ai mes repères, j'ai trouvé le calme et l'amitié auprès des résidents et de mon cher Félix. Chacun se souvient de nos frasques !!!!

Oh, je ne participais pas beaucoup aux activités car j'étais bien chez moi, et je disais souvent : on est bien à la MARPA . (...)



Découverte du Maroc



Dépaysement complet en ce 23 avril 2009. La salle de restauration était devenue la place principale de Marrakech avec souks, etc. Menu marocain, contes marocains et photos avec chameaux ... Nous nous souviendrons longtemps de cette escapade au soleil !

Comme chacun sait, le planning des retraités est toujours bien rempli. Jugez-en plutôt...

. Sortie au festival des aînés ruraux (7 avril) - 10 résidents ont assisté à ce spectacle à la maison de la culture.

. Soirée théâtre (25 avril) - L'Amicale Laïque nous a offert gracieusement des places pour la pièce «Grand-mère est amoureuse». Un sujet bien ciblé pour une soirée où le rire et la joie étaient au rendez-vous.

. Anniversaire le 27 avril - Madame Travassac

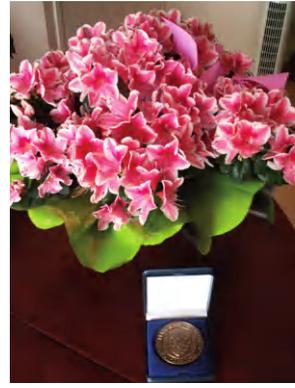
. 5 mai - Superbe soirée pour les 100 ans de Madame Steck

. Après midi «contes» le 11 mai - Des conteuses sont venues nous faire partager les histoires et contes de nos régions.

Et nous préparons déjà la prochaine fête de la musique. A Bientôt !



A Cannes, j'ai croisé Sissi



« Eh oui... Je suis née le 2 mai 1909 à Paris, dans le 18^e juste derrière le Sacré-Coeur. J'étais une fille unique, UNIQUE, oui, c'est le cas de le dire ! » précise en souriant Simone Steck, notre doyenne.

« Ma grand-mère me parlait de la guerre de 1870 et personnellement, j'ai aussi vécu celles de 14-18 et de 39-45. Ça va, j'en suis débarrassée maintenant, mais j'espère vraiment qu'il n'y en aura plus.

Pendant longtemps, j'ai vécu à Colombes dans les Hauts-de-Seine. J'ai divorcé en 1942, puis je suis partie avec mon fils pour rejoindre ma mère et mes tantes qui habitaient Marseille. Par la suite, j'ai vécu en différents endroits de la côte d'Azur.

Simone a particulièrement regretté Cannes car elle y a vécu beaucoup de bons moments. « Nous habitions derrière l'hôtel Majestic et la Croisette, juste à deux minutes du festival de Cannes. C'était agréable à l'époque, les stars venaient à pied du Carlton et mon patron nous laissait partir à 5h pour aller voir des films. J'ai ainsi croisé Gina Lollobrigida, Sissi, vous savez la petite Romy Schneider, elle était toute jeune et Zizi Jeanmaire aussi.

Eh oui, je ne voulais pas me remarier mais je l'ai quand même fait, en 1954. Mon mari était électricien à l'EDF. Il était très actif et s'occupait du comité des fêtes, du football, des batailles de fleurs... »

Simone a travaillé à partir de 16 ans car on commençait tôt à l'époque. « J'ai fait plusieurs choses puis du secrétariat et j'ai terminé ma carrière chez un grand avocat de Cannes. J'ai pris ma retraite à 63 ans mais je suis souvent retournée au bureau pour donner un coup de main. Jusqu'à 77 ans ! Maître Lerda était un bourreau de travail et il nous arrivait parfois de partir le soir vers 22 ou 23h. Pour la boutade, je disais que je n'appréciais pas « Maître » Lerda mais que j'adorais « Monsieur » Lerda, l'homme, l'humain qu'il était. C'est lui qui m'a appris pour mon fils...

J'ai eu deux enfants. J'ai perdu un bébé à un mois, vous savez, la maladie bleue. Mon autre fils, Gérard, était monteur en télévision et il travaillait à Cannes sur le chantier du nouveau port. Il a eu un accident mor-

tel... Il avait 32 ans et deux petits enfants. J'ai été amenée à m'occuper de mon petit-fils Bernard dès ses trois ans. A la retraite, je suis partie à Nice pour l'élever ».

Une très belle relation d'amour, quasi fusionnelle, s'installe alors entre Bernard et celle qu'il appelle affectueusement sa « mamie-maman ». C'est d'ailleurs pour le rejoindre, à Pérignat, que Simone quitte la côte d'Azur pour l'Auvergne.

Depuis 2001, notre doyenne coule des jours heureux à la MARPA, aidée dans son quotidien par Martine et Andrée, avec les visites régulières de son kiné, de la factrice et du personnel de la MARPA, dont Bertrand Redureau, le directeur. « Le directeur il faut le supporter » précise-t-elle avec humour puis, dans un sourire « mais il m'apporte le petit déjeuner tous les matins ».



Et Simone se souvient... « Mon petit-fils est parti faire son service militaire à la Réunion, pendant 17 mois. Il venait de perdre son frère et je lui ai dit : « Tu dois partir, tu t'en vas, mais tu vas loin ! ». Et il l'a fait. Mais lui aussi m'a demandé de le faire, quand mon mari est décédé en 86. Il m'a obligé à partir avec des amis, en Tunisie.

Pour les autres voyages, je suis allée en Belgique, à Tournai, j'y ai été très gâtée et j'ai mangé de bonnes frites ! J'ai aussi été invitée en Allemagne, chez des amis qui venaient en vacances dans mon immeuble, lorsque je vivais à Nice. La dame était professeur d'anglais et le monsieur chef du protocole à la chancellerie. Nous avons sympathisé et ils ne m'ont jamais

oubliée. Toujours un petit mot à la nouvelle année, ou un petit message au téléphone.

Je n'ai jamais su parler les langues étrangères, ça ne me plaisait pas. Pourtant, alors que j'étais à Marseille pendant la guerre, j'ai travaillé plus d'un an pour l'armée américaine, je passais mes journées à taper des courriers en anglais et je ne comprenais rien. C'était au moment du débarquement.

A cette époque, ma cousine a rencontré un américain et ils se sont mariés. Elle nous a souvent invité à passer la voir mais mon mari avait peur de prendre le bateau et l'avion, alors on n'y est jamais allé. Et c'était pareil quand mon petit-fils était à la Réunion. Je ne l'ai pas vu pendant 17 mois. Ça été très dur mais j'ai acheté un livre sur la Réunion et je vous jure qu'après, même sans y être allée, je connaissais l'île par coeur ! »

A la question « Vous avez aujourd'hui cent ans, un siècle, que ressentez vous ? », Simone ouvre de grands yeux étonnés pour répondre très sincèrement : « J'en sais rien, je ne peux pas vous dire ».

A l'occasion de sa belle fête d'anniversaire, organisée à la MARPA le 5 mai, Simone a été très émue et particulièrement touchée par de nombreux témoignages de sympathie : des visites, des bouquets de fleurs, des livres (qu'elle adore toujours autant malgré ses problèmes de vue). Ainsi qu'un baptême de l'air en hélicoptère pour survoler les monts d'Auvergne, offert par son petit-fils...



Bertrand Redureau et toute la famille de Simone (Kevin, Bernard, Joëlle et Karen)

Le Comité FNACA

Le dimanche 22 Mars se sont déroulées les cérémonies commémorant le 19 Mars, date officielle du «Cessez le feu» en Algérie, en présence de Pierre Guillon, conseiller général, René Gravière, vice-président du Grand Clermont et Jean-Pierre Buche, maire. Une assistance très nombreuse s'était réunie pour l'occasion.



Avant la cérémonie, comme chaque année, les adhérents se sont inclinés et ont déposé une gerbe au monument aux morts.

La participation des sapeurs-pompiers et de la fanfare ont ajouté le protocole militaire à cette journée.

Au début de la cérémonie et en présence de sa famille, notre adhérent et ami Paul Fayet a été décoré de la Médaille militaire par Mr Norbert Brun, et de la Croix du combattant par Mr Jean Bos.

Le Président Georges Petit a tenu à le féliciter tout particulièrement, en son nom et en celui du comité, pour son acte courageux et exemplaire.

Jean-Pierre Laffon a lu le Manifeste national et assuré le bon déroulement de la cérémonie.

Offertes l'une par le comité et l'autre par la municipalité, des gerbes de fleurs ont été déposées au pied des monuments. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert et servi par la municipalité.

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein du Comité un nouvel adhérent de Pérignat en la personne de Marcel Delaine, nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Le Club ARC-en-CIEL

Le samedi 24 Janvier s'est déroulée l'assemblée générale du club, la majorité des adhérents étaient présents. La secrétaire a fait le compte rendu moral et le trésorier a présenté le bilan financier (adopté à l'unanimité).

Le jeudi 5 Mars a été organisée la visite du musée des costumes de scène à Moulins. Le 14 Mai, une journée a été programmée à Saint-Flour pour visiter le musée de la Haute Auvergne, puis direction le viaduc de Garabit pour un déjeuner au fil de l'eau, suivi d'une croisière dans les gorges de la Truyère pendant trois heures.

Nous rappelons que le club est ouvert à toutes les personnes sans limites d'âge et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

A NOTER - Le club Arc-en-ciel organise son loto le dimanche 18 octobre, salle polyvalente.



- Une figure de Pérignat nous a quittés -

Marie-Thérèse Llambrich est partie. Son rire communicatif et son accent sympathique qu'elle ne cachait pas, comme un pied de nez à ceux qui lui avaient fait quitter son pays natal, l'Espagne, faisaient de Marie-Thérèse une figure du village. Mère courageuse, infatigable et chaleureuse grand-mère, tous les pérignatois qui l'ont connue la revoit encore arpenter les rue de Pérignat, outils de jardinage à la main, ou les bras chargés de provisions. Elle a rejoint désormais son mari et les personnes parties avant elle, telle Marie Collet avec qui elle entretenait une chaleureuse amitié. Bon voyage Marie-Thérèse.

Il était une fois un cirque



Soirée théâtre du 24 janvier

«Il était une fois un cirque»
tel est le titre de la pièce conçue
et interprétée par
la troupe de théâtre
«Les Souffleurs de Veyre».

Belle partie de rires lors de la soirée théâtre organisée par l'Amicale Laïque de Pérignat.

La troupe des Souffleurs de Veyre (Amicale Laïque des Martres de Veyre) a enchanté un public venu nombreux.

De la musique, des chants et surtout une comédie de qualité ont été présentés lors de cette soirée où Hippolyte, jeune recrue, a découvert les dessous du cirque...

En prévision pour le deuxième semestre

La nuit des étoiles, le 25 juillet 2009,
à Saint-Bonnet-ès-Allier

La nuit des étoiles «Juniors»
le 26 juillet 2009, à Mezel

La soirée dansante, le samedi 17 octobre
(20h30) à la salle polyvalente
de Pérignat-ès-Allier

Le 21^e Trivial enchères, le samedi
5 décembre (20h30)
à la salle polyvalente de Pérignat-ès-Allier

L'Amicale Laïque c'est aussi...

GYM-MUSCU	Valérie Jacquet - 04.73.77.39.53
PHOTOGRAPHIE	Armand Amenta - 06 61 90 59 37
BASKET	Patrice Patureau - 04.73.69.52.53
RANDONNÉE	Gérard Verdier - 04.73.69.50.29
COUTURE	Jeannine Lavest - 04.73.61.71.62
ASTRONOMIE	Jean-Pierre Chanet - 06.13.70.89.21
INFORMATIQUE	Gérard Gonthier - 04.73.54.29.48
Président de l'A L :	Patrick Poupény - 04.73.77.38.74

*... Sans oublier l'activité cirque
du mercredi et toutes
les autres animations !*

Grand-mère est amoureuse



Soirée théâtre du 25 avril

L'Amicale a reçu la troupe de théâtre de Mirefleurs «Amis'en Scène» qui a joué une comédie de Yvon TABURET «Grand-mère est amoureuse»

C'est devant une salle polyvalente riche de plus de 140 spectateurs que la troupe «Amis'en Scène» du foyer rural de Mirefleurs s'est produite le samedi 25 avril à Pérignat-ès-Allier.



Pour cette seconde soirée théâtre de la saison, l'Amicale Laïque a de nouveau fait un choix adapté qui a permis de conquérir et de divertir le nombreux public associant jeunes et aînés. «Grand-mère est amoureuse», comédie d'Yvon Taburet a su allier comique de situation, quiproquos et jeux de mots. En effet, cette pièce vivifiante, tendre, optimiste et pleine d'humour a ravi tous les amateurs de théâtre.

2009 - Année mondiale de l'astronomie

«Le chemin des étoiles» organise cette année deux nuits des étoiles :
la première, nuit des étoiles «juniors», à Mezel, le vendredi 24 juillet 2009
la deuxième, à Saint-Bonnet-les-Allier, le samedi 25 juillet 2009

Le club sera présent à la fête des écoles et y présentera des stands d'information et de jeux.

Dans la soirée, à partir de 21h, il organisera une présentation du ciel sur grand écran avec observation des étoiles à l'aide de différents télescopes (115 à 305 mm de diamètre).

Dans le cadre de l'année mondiale de l'astronomie, le Chemin des étoiles vous informe qu'il participe aux 72h de l'astronomie à Vulcania les 24,25,26 et 27 septembre 2009. L'accès aux stands d'astronomie est gratuit et ouvert à tous. Le vendredi 25 septembre est une journée spéciale scolaire.



Le chemin des étoiles est un club d'astronomie ouvert à tous,
petits et grands, passionnés ou débutants.
Pour tout renseignement, contacter Jean-Pierre Chanet au 06 13 70 89 21



DE SI BEL Défense du Site de Bellerive

Site des carrières de Pérignat / La Roche Noire (eau, faune, flore...)

DE.SI.BEL a modifié ses statuts

La défense et la promotion du site de Bellerive reste l'objectif premier de DE.SI.BEL. L'exploitation des carrières en est à sa huitième année. Sur le terrain, il est difficile encore d'apercevoir les structures du futur parc à vocation ornithologique baptisé Ecopôle en lequel s'est mué le plan global d'aménagement imposé par l'arrêté préfectoral initial. Encore plus difficile de prévoir comment il sera finalisé, compte tenu des péripéties du projet de contournement routier et du nouveau pont qui fera passer une route à grande circulation en plein milieu du site, péripéties dont la déviation de Pérignat subit par ailleurs les avatars collatéraux.

Une surveillance et un suivi des travaux d'exploitation et de réhabilitation restent donc d'actualité. Mais DE.SI.BEL. ne peut

pas se contenter d'un rôle de sentinelle aux confins du « Désert des Tartares », à scruter un site où il ne se passe plus grand chose. La dernière assemblée générale du 24 janvier 2009 a confirmé l'élargissement du champ d'activités de l'association. De nouveaux statuts ont été rédigés où elle est définie comme « une association locale au service de l'environnement et du patrimoine naturel, engagée pour un mode de développement qualitatif et humaniste, seul développement durable... ».

Membre de la Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature et signataire de la Charte FNE (France Nature Environnement), elle ne limite plus son action au site de Bellerive. Après avoir participé activement à l'enquête nationale sur l'eau, elle a suivi les réunions d'évaluation environnementale du SCOT, assisté à la création du Comité de Pilotage du site Natura 2000 «Puys de Pileyre et Turluron», et a été invitée à la réunion organisée au Conseil

général le 30 mars pour débattre du «Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés» (PDEDMA). Nous pourrions faire beaucoup plus, si nous étions plus nombreux.

Nous nous engageons par ailleurs à tenir nos concitoyens régulièrement informés de nos actions, comptant, en échange, être informés par eux des problèmes (ou suggestions) qui pourraient surgir dans notre environnement immédiat. L'association dispose désormais d'une boîte aux lettres dans le hall de la mairie de Pérignat.

DE.SI.BEL. invite donc toutes et tous les pérignatois(e)s sensibilisé(e)s aux problèmes environnementaux ainsi qu'à l'étude et la protection de la Nature, à rejoindre l'association. Elle peut garantir que toutes les compétences trouveront à s'y employer utilement. C'est une invitation pressante, car de cet apport de sang neuf dépend vraiment la survie de l'association.



PDEDMA ???

Ce sigle quasi imprononçable est l'objet d'une nouvelle compétence du Conseil général imposée par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, qui lui fait obligation (depuis le 1^{er} janvier 2005) d'élaborer un **Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés**.

Jusqu'en 2008, une commission spéciale a conduit cette démarche, axée, on s'en souvient, sur un projet comportant notamment un incinérateur de forte capacité.

Le 30 juillet 2008, après l'enquête publique et les péripéties que l'on connaît, le préfet prend un arrêté refusant la réalisation et l'exploitation de l'incinérateur (projet VERNEA), à la grande joie de nombreuses associations.

Le 23 mars 2009 est donc lancé un nouveau PDEDMA.

Le 30 mars 2009, la commission en charge de l'élaboration du nouveau plan invite un certain nombre d'associations environnementales pour avis et débat. Ce geste en direction des associations en dit long sur la part prise par ces dernières dans l'échec du projet de traitement des déchets par l'incinération.

DE.SI.BEL. participait à cette réunion aux côtés de nombreuses autres associations, dont la FDEN, PDNE et UFC-Que Choisir.

Un contexte particulier

Tant que le Conseil général n'aura pas élaboré et adopté le nouveau plan, c'est l'ancien plan de 2002, mis en place par l'Etat qui reste en vigueur. Or celui-ci reste assujéti aux aléas et conclusions du recours introduit contre l'arrêté préfectoral d'interdiction. Elaborer un plan sur des bases totalement nouvelles n'est donc pas sans risque ni incertitude.

De quels déchets s'agit-il ?

D'abord, ceux de nos poubelles vertes et jaunes. Mais les déchets ménagers contiennent aussi des déchets dangereux (DMD), des encombrants, des déchets verts. Il faut y ajouter les déchets des collectivités, dont les boues de stations d'épuration (STEP) et les déchets de foire et voirie. Quant aux «assimilés», il s'agit des déchets provenant des commerces et artisans (DIB, déchets industriels banaux)

Les principes directeurs

1 – Principe de responsabilité et de solidarité des territoires. Le Puy-de-Dôme doit traiter ses déchets sur son propre sol, en tenant compte des solidarités nécessaires entre les communes.

2 – Principe de prévention. D'abord, produire le moins de déchets possible et recycler au maximum ceux que nous produisons. Le principal inconvénient de l'incinération

est précisément d'être une solution de «facilité», constituant même un encouragement au maintien de la production de déchets, considérés comme une véritable matière première nécessaire à la rentabilité de l'incinérateur.

3 – Principe de transparence, absent jusque là, qui associe les associations et les citoyens à la démarche par des réunions et actions de communication.

4 – Principe de précaution.

Les débats (Nombreux et animés)

Le VALTOM focalisa une bonne partie des critiques (échecs successifs fort coûteux, membres non élus échappant à toute sanction démocratique, ...).

En guise de conclusion

L'épineux problème des déchets a révélé l'importance prise par les associations dans la prise de conscience des enjeux environnementaux. Ces problèmes ne sont pas que des problèmes économiques. Ils imposent de véritables choix de société. DE.SI.BEL. a joué sa petite part.

Elle espère vivement attirer de nouveaux membres conscients de l'intérêt passionnant à participer au devenir de notre planète en commençant par l'aménagement de notre petit territoire.

Roger COLOMBEY
Tél. 04 73 77 31 35

La Lyre Pérignatoise



ECOUTEZ - VOIR !

Tous les élèves de l'école BruitSonnière se sont donnés rendez-vous dans la salle des mariages à l'occasion de leur audition d'avril. Claviers, accordéons, percussions, trompettes, guitares... Chacun des instruments a pu y développer ses plus belles harmonies.



Sous la direction de Nathalie Lageyre, les élèves de la Lyre Pérignatoise ont participé au 21^e concours régional d'orgue à Pont-du-château. Tous les concurrents ont été notés sur la tenue de l'instrument, le rythme et l'expression musicale entre autre.

INITIATION

Rubio Clara - 1^{er} prix or Excellence.

DEBUTANT (moins de 10 ans)

Bousquet Justine - 1^{er} prix médaille d'argent

Deschamps Matthieu - 1^{er} prix médaille d'argent

Hecart Guillemette - 1^{er} prix or Excellence

Chambrias Marine - 1^{er} prix plaquette or.

Traditionnelle fête des feux de Saint-Jean - Mercredi 24 juin -

Animations musicales sur la place Onslow (rendez-vous vers 20h)

Tirage de la tombola

Retraite aux flambeaux dans les rues du village, avant de terminer la veillée devant le feu qui enchantera la place.

Fêtons ensemble l'arrivée de l'été !

Band'Ana 63

Une nouvelle association est née



«Quand on a créé cette association, on a eu l'envie de répondre à un besoin, à l'envie d'animer des anniversaires, des mariages, de participer à des animations de rues, bref, tous ces genres d'activités festives. On adore ça. On joue des musiques entraînantes comme la Samba, par exemple, on met de l'ambiance quoi !»

Et c'est en véritables passionnés que ces jeunes musiciens ont approché le Clermont foot. Comme ça, par hasard, et ils sont depuis devenus leur Banda officielle pour tous les matchs à domicile !

Si la plupart d'entre eux sont issus de la fanfare pérignatoise, ils ne sont pas prêts à la quitter : «Ah non, pas question. Pour nous la fanfare c'est mythique, ça fait partie de notre vie...».

Lionel Roques au 06 50 14 02 09

Richard Boige au 06 89 24 70 54

<http://band-ana63.cusi.fr/>

L'expo



Les tentures de Jocelyne Veysière s'associaient harmonieusement aux céramiques de Mireille Barraduc.



Les artistes devant l'une de leurs œuvres : ci-dessus, Jocelyne Veysière en haut à droite, Mireille Barraduc et ci contre, Marie-France Trelet.



La salle des mariages s'est parée de ses plus beaux atours en accueillant début mars l'exposition de trois artistes. Les couleurs franches et vives explosaient dans les compositions de Mireille Barraduc, elles reflétaient même pour certaines les mosaïques mises en scène à cet effet. La douceur accompagnait l'envolée imaginaire de Jocelyne Veysière dans ses tentures et ses tableaux. Quant aux œuvres de Marie-France Trelet, elles se paraient de naturel et d'incrustations de matières.



Créateurs en CAMONDEP

- Dimanche 27 septembre 2009 (de 10h à 19h) -

La commission extra municipale culture organise son premier marché de la création et des artisans d'art au mois de septembre. Vous êtes vous-même créateur ou artiste à vos heures et vous souhaiteriez y exposer ? Alors réservez votre place en vous inscrivant dès maintenant à la mairie (Contact : Sylvie Callens)



Dans le bibliobus, Yvette, Madeleine, Agnès et Jacqueline sélectionnent des ouvrages de la bibliothèque départementale de prêt (BDP) en compagnie de Jean-Pierre Chanet, bibliothécaire communal.

La Bibliothèque

7, place Onslow

Prêt de romans, documentaires, revues, BD, cassettes vidéo, CD Rom, DVD

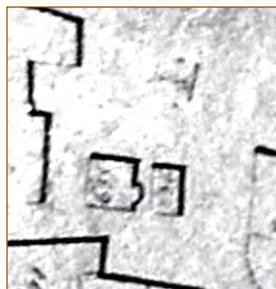
Permanences :

Mardi	16 h – 19 h
Mercredi	10 h – 12 h
Jeudi	16 h – 19 h
Samedi	10 h – 12 h 30



LA MAISON GRENOUILLE

Depuis quelques années d'aucuns cherchent à baptiser l'imposant bâtiment qui jouxte à la fois la place de la Mairie et la fontaine. Le choix est simple : soit il s'agit de la « maison Dodel », du nom du dernier propriétaire, soit, si l'on s'en tient à l'enseigne peinte sur une des façades, c'est la « maison Grenouille (-Debaine) ». Afin de trancher ce dilemme, penchons nous sur la petite histoire de cette bâtisse.



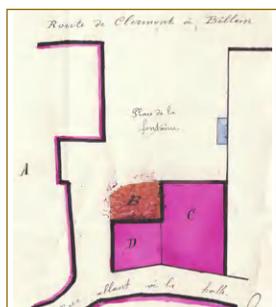
1834

En consultant le cadastre napoléonien de 1834, nous nous apercevons que l'emplacement est occupé par deux bâtiments agricoles appartenant aux familles Vallet et Mercier. Rien à voir donc avec l'immeuble actuel. Mais intéressons nous plutôt à la famille Grenouille.

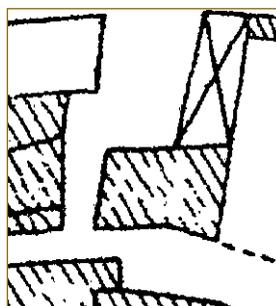
En 1856 Marguerite Vallet, épouse d'Antoine Grenouille cultivateur à Pérignat, donne naissance à un petit François. Hormis le fait qu'il a le malheur de perdre sa mère quelques mois après sa naissance, nous ne connaissons rien de la jeunesse de François Grenouille jusqu'à son mariage avec une jeune fille de Sallèdes, Anaïs Debaine dont le nom semble avoir perturbé les pérignatois qui l'orthographient selon l'humeur : De-bène, Debenne ou encore Debonnes.

François Grenouille est alors propriétaire du bâtiment agricole ayant appartenu à Alexandre Vallet. Sa mère était-elle parente avec ce dernier et le lui a-t-elle légué ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que François transforme cette construction sommaire en petit commerce et s'y installe avec son épouse en tant que « receveur-buraliste », activité consistant notamment à percevoir les recettes de l'Etat dans le cadre d'un « bureau de Poste-débit de tabac ».

A partir de 1897 l'entreprise Grenouille-Debaine va évoluer. La Municipalité décide en effet de vendre aux enchères le « rocher communal » ou « rocher près de la fontaine » (B sur le schéma de 1897), « qui n'est d'aucun rapport », afin de compenser quelque peu les dépenses communales. Cette parcelle de 16 m2 jouxte la demeure de François (C) par l'arrière et il est fort probable qu'il s'en rende immédiatement acquéreur. Il achète également, peu de temps après, la maison de la veuve Mercier-Germain (D), attenante aussi à son habitation.



1897



2000



Sur l'ensemble le couple fait ériger le bâtiment tel qu'il nous est parvenu, au fronton nord duquel il fait peindre l'enseigne suivante, encore visible : « GRENOUILLE DEBAINE RESTAURATEUR - TABAC – LOGE A PIED ET A CHEVAL ». Car les activités familiales se sont élargies : à la Poste-Bureau de tabac se sont ajoutés l'hôtel-restaurant et l'épicerie, le tout dans le même bâtiment à l'exception des écuries destinées aux chevaux des clients de passage, qui, elles, se trouvent en bout de l'actuelle rue des Fours.



Ce commerce fait vivre par la suite leur descendance : leur fille Françoise, dite « Francine », dont le mari Charles Leclerc, abandonne l'agriculture pour se joindre à l'activité de sa femme ; enfin la fille de ces derniers, Marie-Louise Leclerc, dénommée encore de nos jours « Lili Grenouille » par certains anciens de Pérignat, qui épouse en 1935 Fernand Dodel, agriculteur, et ferme définitivement son magasin à la fin des années 50.

Pour conclure et en revenir à la question première, ce bâtiment mérite donc bien son patronyme de « Maison Grenouille », siège d'un « multi-commerce de proximité » ainsi que nous le dirions de nos jours, tenu par trois générations de cette famille aujourd'hui disparue qui a concouru à fait battre le cœur de Pérignat durant plusieurs décennies.

- Patrick Massiasse -
(Avec l'aimable participation
de Philippe Bouquet et Charles Dodel)

L'AGENDA de PERIGNAT

. Juin .

- 6 - Fête du basket
- 7 - Elections européennes
- 7 - Foot - Challenge René Vallet
- 12 - Kermesse de l'école
- 13 - Cérémonie de Lachat
- 24 - Feux de la Saint-Jean
- 30 - Les écoles qui chantent
- 30 - Spectacle de gymnastique

. Juillet .

- 24 - Nuit des étoiles Juniors (Mezel)
- 25 - Nuit des étoiles (Saint-Bonnet)

. Septembre .

- 27 - Créateurs en Camondep
- 27 - Les Virades de l'espoir

